

Mairie de Montréal: la campagne électorale de **Marcel Côté** est lancée

Page A 3



Avant son spectacle au FIJM, **Chris Isaak** retrace l'origine de son monde

Page B 8

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. CIV N° 147

LE DEVOIR, LE JEUDI 4 JUILLET 2013

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

ALCOOL
AUX TABLES DE JEU

Loto-Québec l'emporte

Québec modifie le règlement limitant la vente d'alcool dans les casinos malgré l'opposition de la Commission de la santé et des services sociaux

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

Le gouvernement Marois passe outre les recommandations de la Commission de la santé et des services sociaux et va de l'avant avec l'idée de servir de l'alcool aux tables dans les casinos d'État.

Loto-Québec est «satisfaite» de ce changement qui lui permettra d'être «plus compétitive»

Sans tambour ni trompette, le Conseil des ministres a adopté un décret le 19 juin dernier visant à modifier la Loi sur les loteries, qui empêchait Loto-Québec de servir de l'alcool aux tables de jeu.

La décision a été publiée dans la *Gazette officielle* mercredi, faisant référence aux règles sur les normes relatives à l'admission du public, au maintien de l'ordre public et à la sécurité des personnes dans les casinos d'État.

Nulle part on ne mentionne qu'il sera désormais permis de boire aux tables de jeu, on se contente d'affirmer que «l'article 8 de ces règles est abrogé». Cet article stipule que «la vente, le service et la consommation des boissons alcooliques sont permis uniquement à l'extérieur des aires de jeu d'un casino d'État».

Ces nouvelles règles s'appliqueront dès le

VOIR PAGE A 8 : ALCOOL



KHALED DESOUKI AGENCE FRANCE-PRESSE

Comme cette femme brandissant le portrait du ministre de la Défense, Abdel Fattah al-Sissi, des milliers d'Égyptiens ont célébré place Tahrir, au Caire, l'annonce de la mise à l'écart par l'armée du président Mohamed Morsi. Le camp du président déchu dénonce de son côté un «coup d'État».

ÉGYPTE

L'armée chasse le président Morsi

Les opposants crient victoire, mais la communauté internationale exprime des inquiétudes

GAÉTAN POULIOT

L'armée est encore une fois intervenue pour infléchir le cours de l'histoire de l'Égypte. Cette fois, elle a chassé du pouvoir le président islamiste Mohamed Morsi élu l'an dernier. Les manifestants crient victoire, mais le camp du président déchu dénonce un «coup d'État».

Le chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Sissi, a annoncé mercredi lors d'une allocution télévisée que la Constitution du pays était suspendue et que le président du Conseil constitutionnel, Adly Mansour, allait diriger le pays jusqu'à la tenue d'élections anticipées.

Cette annonce a déclenché une explosion de joie des opposants de Morsi qui manifestaient en masse à travers le pays. Des voitures défilaient en klaxonnant à travers la ca-

VOIR PAGE A 8 : ÉGYPTE

Lire aussi - Une guerre vieille de 60 ans.

Militaires et islamistes en sont peut-être à leur bataille finale en Égypte. **Page A 5**
Soulèvement des Égyptiens: le coup militaire.
L'éditorial de Serge Truffaut. **Page A 6**

AUJOURD'HUI



Économie - Grand hôtel de Montréal deviendra...? Le projet qui remplacera l'hôtel Delta Centre-Ville, acquis par un acheteur anonyme, demeure inconnu. **Page B 1**

Les Sports - Le maire de Québec demeure optimiste. Les Coyotes devraient rester à Phoenix encore cinq ans, mais Régis Labeaume assure qu'il n'est pas déçu. **Page B 5**



Avis légaux..... B 4
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 2

Des routeurs et des hommes

Petite sociologie du présent en passant par les noms donnés à nos réseaux sans fil

FABIEN DEGLISE

«Dieu» existe. Il est à Trois-Rivières entre «CABDD9e756A9» et «dlink». À Montréal, «Duffman», personnage festif tiré des *Simpson*, semble avoir élu domicile près du marché Jean-Talon, pas très loin d'un «singe chanceux», d'un très contemporain «Mister Magouille» ou encore de «Rocco Siffredi», célèbre acteur porno européen dont la présence est perceptible dans l'environnement du quartier Mile-End, à condition toutefois de chercher à se connecter à un réseau Internet sans fil.

La modernité n'est pas avare de surprises. En amenant l'humain à cultiver l'instant, l'exhibitionnisme et l'hyperconnectivité, elle a aussi fait apparaître dans les villes et les campagnes un espace d'expression insoupçonné formé par les milliers de réseaux Internet sans fil qui pullulent désormais pour permettre à l'internaute de base d'assouvir ses nouveaux besoins numériques. Des réseaux privés, provenant de résidences tout aussi privées, baptisés selon l'humeur,



YAN DOUBLET LE DEVOIR

De «Monsieur 3%» à «La maison de l'amour» en passant par «Le côté obscur de la Force», les réseaux sans fil privés sont baptisés selon l'humeur, les préoccupations, l'humour, l'angoisse, même, de leurs propriétaires.

les préoccupations, l'humour, l'angoisse, même, de leurs propriétaires et que *Le Devoir* a décidé de scruter dans les dernières semaines, sur l'île de Montréal, sur la Rive-Sud, à Trois-Rivières ainsi qu'à Québec. Le tout pour dresser un petit portrait sans prétention du présent, par les noms don-

nés à ces milliers de portes d'accès à l'Internet, souvent avec humour et égocentrisme et parfois philosophie.

Un doute? Près de l'Université McGill à Montréal, le traqueur de réseaux sans fil — ça se fait à l'aide d'un ordinateur

VOIR PAGE A 8 : SANS FIL

CBC/Radio-Canada a versé 43,3 millions d'indemnités en deux ans

180 cadres ont touché 63 000 \$ chacun en moyenne

STÉPHANE BAILLARGEON

La société CBC/Radio-Canada a versé plus de 43 millions de dollars en deux ans en indemnités de cessation d'emploi. A eux seuls, les cadres ont reçu près de 12 millions, pour une moyenne d'environ 63 000 \$ par personne. Les employés syndiqués ont bénéficié de primes à peu près deux fois moins généreuses.

Ces données, obtenues par *Le Devoir*, permettent de mesurer certains effets pervers des réductions budgétaires du diffuseur public au cours des dernières années. Le recul des revenus publicitaires combiné à la diminution des subventions gouvernementales ont forcé CBC/RC à annoncer la suppression de quelque 800 postes en mars 2009 et de 650 postes supplémentaires en avril 2012.

À contexte exceptionnel, chiffres exceptionnels

«Ce sont des chiffres exceptionnels étant donné le contexte exceptionnel des réductions budgétaires», résume Angus McKinnon, directeur du service des communications, porte-parole institutionnel de CBC/RC. Il ajoute qu'une élimina-

VOIR PAGE A 8 : INDEMNITÉS

ACTUALITÉS

RECOURS COLLECTIF CONTRE LES RELIGIEUX DE SAINTE-CROIX

Les victimes d'agression recevront 12 millions

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD

D'ici une quinzaine de jours, quelque 12 millions de dollars en indemnités seront distribués aux 206 victimes des sévices sexuels des frères membres de la Congrégation de Sainte-Croix, en vertu d'un jugement entériné à la Cour supérieure mercredi par le juge Claude Auclair.

«Fini! C'est enfin fini! Mais ç'aurait pu se terminer beaucoup plus tôt, tout cela», soupire Sébastien Richard, porte-parole des victimes des religieux du collège Notre-Dame, l'un des trois établissements où ont étudié les jeunes agressés de 1950 à 2001 (avec le collège Saint-Césaire et l'école Notre-Dame de Pôhénégamook). Le jugement ordonne le versement de sommes en reconnaissance des conséquences de ces tragédies du passé, mais il survient plus d'un an et demi après l'entente à l'amiable conclue en novembre 2011 entre les deux parties.

Une grille de compensation

Dans une déclaration lue au Palais de justice de Montréal, M. Richard avait ceci à dire aux frères de Sainte-Croix, qui ont réitéré leurs excuses: «Nous entendons vos excuses et nous recevons les dédommagements que notre entente a



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le collège Notre-Dame est l'un des trois établissements où ont étudié les jeunes agressés de 1950 à 2001.

maintenant déterminés avec précision, mais sachez que le goût est amer.»

Le regroupement de victimes en a contre l'attitude des représentants des frères de Sainte-Croix pendant l'analyse des réclamations, orchestrées autour d'une grille de type inédit associant une valeur pécuniaire au type de sévices subis. «Plutôt que de procéder avec célérité à la mise en place de l'entente, vous avez tout fait pour étirer les délais et nous torturer en contestant de manière abusive les affirmations

assermentées des victimes, ceci aux frais des victimes.»

Odieuse, aussi, l'attitude de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) qui, en atterrissant sur le tard dans le dossier pour réclamer une part des montants versés en frais médicaux au fil du temps, aurait pu faire reporter le règlement final, déplore M. Richard. Mais il n'en fut rien. «Tout le monde a décidé qu'on en finissait aujourd'hui [hier]», a-t-il dit, assimilant cette lutte au combat de David contre Goliath.

Au total, en incluant les frais d'avocats et autres dépenses administratives, le recours avoisine les 19 millions de dollars, dont 12 aux victimes. Selon la nature des sévices subis et des séquelles qui se sont ensuivies, les victimes recevront chacune des montants variant de 10 000 \$ à 250 000 \$. Plusieurs d'entre elles auraient décidé de verser une partie de leurs indemnités à l'organisme Cripphase (Centre de référence et d'intervention pour les hommes agressés sexuellement dans leur enfance).

C'est à toutes les victimes restées anonymes, et à celles ayant été agressées par un membre de leur famille, cas pour lequel une telle réparation financière décrétée par la justice est rarissime, que pensait Sébastien Richard mercredi. «Une page est tournée, mais le livre entier n'est pas fermé. Nous espérons que d'autres recours collectifs se termineront comme le nôtre, et surtout que les victimes pourront relever la tête, sortir de l'anonymat et reprendre leur vie en main.»

Le Devoir

D Lire aussi · L'aboutissement du recours collectif par les victimes des religieux de Sainte-Croix. Une lettre ouverte de Sébastien Richard. LeDevoir.com

Des mesures en faveur de la philanthropie culturelle

Québec veut accroître la place des dons privés dans le financement d'organismes

FRÉDÉRIQUE DOYON

Québec n'a pas tardé à répondre aux recommandations du Groupe de travail sur la philanthropie culturelle. La première ministre Pauline Marois met en œuvre une série de mesures proposées dans le rapport *Vivement, pour une culture philanthropique au Québec!* déposé le 11 juin dernier.

«Les propositions du groupe de travail nous permettront d'accroître la place du mécénat et des dons privés dans le financement public de nos organismes culturels», a indiqué M^{me} Marois par voie de communiqué. Il s'agit non pas de remplacer le financement public de la culture par le financement privé, mais de donner à nos créateurs des moyens supplémentaires avec le soutien des citoyens.»

Crédits d'impôt

Québec instaure deux nouveaux crédits d'impôt. L'un, de 25%, veut encourager les nouveaux donateurs, qui font un premier don de 5000 à 25000\$. L'autre, de 30%, vise les grands donateurs qui ouvrent tout grand leur bourse en versant 250 000 \$ ou plus sur une période maximale de 10 ans.

M^{me} Marois donne aussi suite à certaines propositions clés du rapport concernant le programme Mécénat Placements Culture (MPC). Les organismes culturels pourront dorénavant encaisser à plus court terme la subvention de contrepartie du gouvernement.

MPC permet à Québec d'apparier (voire de doubler ou de tripler) les sommes récoltées au privé par les organismes. L'argent sert toutefois principalement à constituer des fonds de dotation et des fonds de réserve, encaissables au bout de quelques, voire de plusieurs années. Une période d'attente jugée trop longue selon certains plus petits joueurs du milieu culturel. En outre, un nouveau volet du programme permettra de financer les tournées hors Québec avec la subvention de contrepartie. La création du fonds Avenir Mécénat Culture, dès 2014-2015, permettra de pérenniser MPC.

Dons admissibles majorés

Pour augmenter la visibilité de l'art et la présence des artistes en milieux urbains, «le montant donnant droit à une aide fiscale pour le don d'une œuvre d'art public est majoré de 25%, et de 50% si ce don est destiné à une institution d'enseignement», a déclaré la première ministre. De plus, nous majorons de 25% le montant [admissible] du don d'un immeuble aménagé pour accueillir des ateliers d'artistes ou des organismes culturels.»

M^{me} Marois a mandaté les ministères concernés des Finances et de l'Économie, de la Culture et des Communications, et de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour analyser les autres propositions du rapport signé par l'homme d'affaires et mécène Pierre Bourgie. Les mesures retenues seront annoncées dans les prochains mois.

Le Devoir



JACQUES BOISSINOT PC

Réjean Hébert

Fluoration de l'eau: le ministre de la Santé en réflexion

Le ministre de la Santé, Réjean Hébert, attend de voir le nouveau plan de la Direction nationale de santé publique avant de décider s'il injectera les sommes nécessaires pour faire la promotion de la fluoration de l'eau potable et favoriser l'acceptabilité sociale de cette mesure visant à prévenir la carie dentaire, notamment chez les enfants venant de milieux défavorisés. Il faudra voir, dit-il, «si cet investissement va avoir de meilleurs effets que d'autres mesures». À l'entrée du Conseil des ministres mercredi, il a soutenu qu'il s'apprêtait à rencontrer les autorités de la Santé publique pour faire le point. «Il faut d'abord être bien certain qu'on a pris tous les moyens pour bien informer la population et, une fois qu'on a fait ça, il faut en venir à la conclusion qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale. C'est la réflexion qu'on doit avoir actuellement au Québec.» Selon lui, la commission parlementaire a permis de faire ressortir que «ces perceptions négatives sont exagérées» et que «l'ensemble des études montrent que la fluoration de l'eau n'a pas d'effets néfastes sur la santé et l'environnement». Le nouveau programme de promotion de la fluoration de la Santé publique, qui veut fluorer l'eau pour la moitié de la population d'ici cinq ans, sera rendu public l'automne prochain.

Le Devoir

S'APPROCHER DES FILS ÉLECTRIQUES, C'EST METTRE SA VIE EN DANGER.

Hydro-Québec assure l'entretien régulier de la végétation à proximité de ses lignes.

Il se peut toutefois qu'un arbre doive être coupé ou élagué. Dans ce cas, consultez hydroquebec.com/arbres.

Hydro Québec

ACTUALITÉS

TRAITEMENT DU LYMPHOME

Offensive pour faire reconnaître un médicament

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Un patient qui lutte contre le cancer devrait-il ajouter à ses batailles un bras de fer avec la bureaucratie médicale? C'est la question troublante posée mercredi par Jean-Pierre Garneau, un patient atteint d'un type de leucémie ne lui laissant plus de pronostic enviable... à moins qu'il ait accès à un médicament malheureusement non offert au Québec.

Une aberration qui mène le Dr Pierre Laneuville, hémato-oncologue à l'hôpital Royal Victoria, à des échanges douloureux avec certains patients atteints d'un lymphome non hodgkinien indolent. «Je suis obligé de leur dire: "Voici le meilleur traitement qui existe pour vous, ça pourrait changer quelque chose, mais je ne peux pas vous l'offrir. Le Québec ne le permet pas."»

L'aval donné à un médicament suit une route très précise. Au Québec, c'est l'INESSS (Institut national d'excellence en santé et services sociaux) qui recommande la liste des médicaments assurés par le régime général d'assurance-médicaments. Il bâtit ses examens en suivant la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Celle-ci est en ne peut plus claire: «Un établissement ne peut fournir que des médicaments qui apparaissent sur la liste dressée à cette fin par le ministre. Cette liste ne comprend que des médicaments qui ont reçu un avis de conformité du gouvernement fédéral pour des indications approuvées», en stipule l'article 116.

Sceau fédéral

Or, le sceau fédéral de Santé Canada, essentiel au Québec, n'a pas été donné pour la bendamustine (Treanda). L'INESSS se désolé de n'avoir même pas pu l'évaluer, ce qui lui a été reproché avec véhémence mercredi en conférence de presse. «C'a été une grande surprise pour nous, pour la communauté médicale, de voir que l'INESSS n'avait même pas évalué la valeur thérapeutique du médicament, et ce, malgré un consensus international», a déploré le Dr Pierre Laneuville, voyant là

un précédent inquiétant.

Le Dr Stéphane Haern, interniste-intensiviste à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, président du comité scientifique chargé de l'évaluation des médicaments à l'INESSS, concède l'absurde apparent de cette situation, lorsque racontée de l'extérieur. «Et le clinicien en moi reconnaît, avec toutes les limites qui existent, les effets prometteurs du médicament, explique-t-il. Mais la loi est claire. Nous ne pouvons pas l'évaluer tant et aussi longtemps que Santé Canada n'a pas publié d'avis de conformité.»

L'INESSS a écrit au fabricant de la bendamustine il y a peu pour lui proposer une approche novatrice: lui demandant de soumettre sa demande à Santé Canada, elle se propose d'analyser en parallèle les données soumises au fédéral afin de pouvoir donner son feu vert — s'il y a lieu — dès que l'aval fédéral sera obtenu. «L'INESSS, bien qu'elle souhaite avancer plus vite pour répondre aux besoins des patients, doit avancer en conformité avec la loi.»

«Nous ne pouvons pas l'évaluer tant et aussi longtemps que Santé Canada n'a pas publié d'avis de conformité»

Autres provinces

Les patients comme Jean-Pierre Garneau voient en ce médicament une immense lueur d'espoir, car une étude du Dr Mathias Rummel (2012) a montré que la survie sans progression de la maladie avec la bendamustine était de 70 mois contre 31 mois pour les patients ayant reçu le traitement habituel (RCHOP). «Sans cette médication, je m'en vais vers la mort, a confié Jean-Pierre Garneau. J'en suis à mon troisième protocole, je termine dans deux semaines. Qu'est-ce que je vais faire après? Au pire des pires, je pourrais peut-être aller aux États-Unis, mais si rien n'est fait, c'est terminé.»

Cinq autres provinces offrent la bendamustine, et son usage est autorisé en Europe et aux États-Unis. Ici, trois hôpitaux le permettent en vertu d'une disposition de la loi qui leur laisse cette marge discrétionnaire. Au moins 2000 patients pourraient en bénéficier au Québec.

Le Devoir

MÉDICATION GÉNÉRIQUE

Une tarification «dégressive» est recommandée

LIA LÉVESQUE

Le régime québécois d'assurance médicaments devrait adopter un nouveau mode de fixation des prix, la «tarification dégressive», suggère-t-on dans un rapport sur la fixation des prix des médicaments génériques au Québec.

Le rapport vient d'être déposé devant le Commissaire à la santé et au bien-être, qui doit produire cet automne un rapport sur la performance générale du système de santé du Québec.

La tarification dégressive s'inspire du régime déjà en place au Québec. Elle prévoit la fixation du prix d'un médicament générique à partir d'un pourcentage du prix du médicament d'origine, mais elle est établie en fonction du nombre de fabricants de médicaments génériques actifs sur le marché. Pour les fins de l'étude, trois méthodes de fixation des prix ont été examinées, à savoir l'appel d'offres, comme ce qui existe en Nouvelle-Zélande, l'étalement, aussi appelé benchmarking, comme il existe au Royaume-Uni, et la tarification dégressive.

Les auteurs estiment que la tarification dégressive serait la plus avantageuse pour le Québec, puisqu'elle aurait représenté une économie de 122 millions dans le remboursement des 10 médicaments génériques

constituant les plus importantes dépenses du régime public d'assurance médicaments.

A titre de comparaison, le système d'étalement aurait permis une économie de 52 millions et le système d'appels d'offres, de 115 millions.

Le Québec est la province où il se prescrit la plus faible proportion de médicaments génériques au Canada. Les prix des médicaments génériques «excèdent considérablement ceux de pays étrangers comparables, à l'exception de la Suisse», souligne-t-on dans l'étude.

Modestes changements

Bien qu'il y ait eu d'importantes modifications au Québec depuis 2007 — baisse des prix des médicaments génériques et encadrement des honoraires des pharmaciens —, «les bénéfices qui en découlent ne reviennent pas à ceux qui en assument les débours, soit les patients bénéficiaires et les tiers payeurs», écrivent les auteurs de la recherche.

Les chercheurs font aussi valoir que cette méthode «ne nécessiterait que de modestes modifications au sein du cadre réglementaire et législatif québécois existant, en plus de représenter la plus importante diminution des coûts liée aux médicaments couverts par le régime public d'assurance médicaments».

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le nouveau candidat à la mairie de Montréal, Marcel Côté, a rencontré mercredi des électeurs au centre-ville de la métropole.

MAIRIE DE MONTRÉAL

Marcel Côté se lance dans la course

JEANNE CORRIVEAU

Marcel Côté a fait son entrée officielle dans l'arène municipale mercredi en lançant sa campagne électorale à la mairie de Montréal à la tête d'une coalition. Louise Harel, qui a cédé sa place au profit du fondateur de Secor, s'est faite plus que discrète, mais Marcel Côté assure qu'elle jouera un rôle important dans la nouvelle coalition.

Celui qui disait, il y a un mois à peine, qu'être maire de Montréal n'était pas une priorité dans sa vie s'est lancé dans la course. Entouré de l'équipe de Vision Montréal et d'anciens élus d'Union Montréal, soit Marvin Rotrand, Christian G. Dubois et Alain Tassé, Marcel Côté a dévoilé les grands principes qui guideront les candidats de la coalition qu'il dirigera.

Marcel Côté se fait fort de rallier le Tout-Montréal: francophones, anglophones, fédéralistes et souverainistes, quartiers centraux de la ville et anciennes banlieues. «Tout le long de ma carrière, j'ai cherché à bâtir des succès, a-t-il avancé. Montréal doit redevenir une ville gagnante.»

Le candidat reconnaît toutefois qu'il lui faudra hausser sa notoriété auprès du grand public: «J'entends me faire connaître de tous les Montréalais d'ici le 3 novembre. Au fil d'arrivée, je crois que je serai aussi connu que tout le monde.»

Gouvernance

La gouvernance de Montréal a besoin de changements, mais Marcel Côté n'entend pas pour l'instant se lancer

Un cas d'exception pour CIBL

Marcel Côté a confirmé qu'il se lance dans la course à la mairie de Montréal dans le hall d'entrée du 2.22 de Montréal, immeuble qui abrite la Vitrine culturelle et la station de radio CIBL. Est-ce normal qu'un média et un organisme lié aux arts acceptent d'abriter une réunion partisane?

«Est-ce que CIBL peut se permettre d'être identifié à un parti politique plus qu'un autre? La réponse est non, évidemment pas, dit Gilles Labelle, directeur général de CIBL. Mais pour nous, il s'agit d'un cas d'exception parce qu'on se sent redevables envers [M. Côté], qui nous a aidés dans notre campagne de financement.»

Marcel Côté comme Denis Coderre, autre candidat à la mairie, ont appuyé les dernières campagnes de financement de la station. Ils ont participé à un débat en ondes le mois dernier, aboutissement d'une collecte de fonds de 75 000 \$. Le directeur explique que si M. Coderre avait formulé la même demande d'occuper le hall, il aurait été le bienvenu. L'espace d'entrée (pas la station) a été loué pour près de 500 \$. «On reçoit des tonnes de demandes pour des activités dans le hall, dit M. Labelle. On a réservé les accords jusqu'à maintenant aux partenaires de la Vitrine ou de CIBL.»

Stéphane Baillargeon

dans une réforme visant à réduire le nombre d'arrondissements et d'élus. «Au cours des quatre prochaines années, la fusion d'arrondissements et la réduction du nombre d'élus ne figureront pas à l'ordre du jour. Nous devons choisir nos priorités. Nous avons des réformes plus urgentes à entreprendre», a-t-il souligné. Marcel Côté a plutôt plaidé en faveur d'une «collaboration» et d'une «complémentarité» améliorées entre les arrondissements et la ville-centre.

Techniquement, la coalition réunira des partis (Vision Montréal et des partis d'arrondissements) et des candidats indépendants. Marcel Côté s'est inscrit auprès du président

d'élection de la Ville de Montréal à titre d'indépendant, mais il compte former un parti baptisé «Coalition Montréal» et a réservé ce nom auprès du Directeur général des élections (DGE). Ce parti ne comptera qu'un seul candidat, soit celui de la mairie, a précisé M. Côté. Reste à déterminer comment la Coalition et les différents candidats seront identifiés sur les bulletins de vote.

Louise Harel

Si tous les élus de Vision Montréal étaient aux côtés de M. Côté sur scène, ce n'était pas le cas de leur chef, Louise Harel, qui est demeurée dans l'assistance et qui a quitté les lieux avant la fin de l'événement.

ment. Son attachée de presse a indiqué qu'elle voulait laisser toute la place à M. Côté en cette journée de lancement.

Questionné sur le rôle que jouerait M^{me} Harel au sein de la coalition, M. Côté a indiqué qu'elle ferait la promotion de la coalition et de ses principes auprès du public: «J'ai un grand respect pour M^{me} Harel. Je ne partage pas toutes ses convictions. [...] Mais sur les problèmes de la ville de Montréal, on est en accord parfait.»

En entrevue au Devoir, il insiste pour dire que la chef de Vision Montréal sera «garante de la coalition», qu'elle siègera au conseil de direction avec lui et Marvin Rotrand et qu'elle travaillera étroitement à des projets importants qui seront dévoilés au cours de la campagne électorale. «Elle ne sera pas le numéro 2», a-t-il cependant indiqué en précisant n'avoir promis de poste en personne s'il remporte la mairie.

Son adversaire Denis Coderre a salué la candidature de M. Côté — «C'est bon pour la démocratie montréalaise. Ça va me faire plaisir de croiser le fer» —, mais il a reproché à son rival de «compartimenter» les votes en distinguant les groupes d'électeurs selon leur langue, leur origine ethnique ou leur allégeance politique. «Je n'ai pas à tenter de rallier qui que ce soit. J'ai déjà cette sensibilité», a-t-il dit.

Denis Coderre n'a pas fait grand cas du fait que Marcel Côté était considéré comme le candidat du milieu des affaires: «Moi, je ne suis pas le candidat du milieu des affaires. Je suis le candidat des Montréalais.»

Le Devoir

Martine Beaugrand, nouvelle mairesse de Laval

GAÉTAN POULIOT

Laval a une nouvelle mairesse par intérim. Seule à briguer le poste, Martine Beaugrand a été élue par acclamation mercredi, promettant la «stabilité politique» d'ici les prochaines élections.

M^{me} Beaugrand a été élue conseillère municipale en 2009 sous la bannière du PRO des Lavallois, parti de l'ex-maire Gilles Vaillancourt. «Les derniers mois ont été difficiles pour les Lavallois, et l'image de la Ville a été passablement écorchée. Cette période est maintenant derrière nous, car j'entends mettre toutes mes énergies à soutenir l'administration municipale dans un contexte de plus grande stabilité politique», a-t-elle dit dans un communiqué.

Son rôle sera toutefois limité, puisque la Ville de Laval est sous tutelle depuis le mois dernier et que des élections municipales auront lieu le 3 novembre. Toutes les décisions du co-

mité exécutif et du conseil municipal doivent obtenir le feu vert de la Commission municipale du Québec, qui a mandaté un gestionnaire pour superviser leurs activités.

Couronnement

Ce couronnement survient après la démission d'Alexandre Duplessis en raison d'allégations l'impliquant dans une affaire de services d'escortes. Quelques heures avant sa démission, il avait catégoriquement nié avoir reçu les services sexuels d'une prostituée, affirmant plutôt être victime d'une tentative d'extorsion.

Ce dernier était lui-même maire par intérim. Il avait pris la place de Gilles Vaillancourt, qui a démissionné en novembre dernier dans la foulée d'une série de perquisitions de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) à Laval. En mai dernier, celui qui régnait sur la ville depuis 1989 a été arrêté et accusé de gangstérisme.

Contrairement à la majorité des conseillers municipaux de Laval, M^{me} Beaugrand n'a pas été éclaboussée par les révélations faites lors de la commission Charbonneau.

L'agent officiel du PRO des Lavallois, Jean Bertrand, a affirmé fin mai que presque tous les conseillers municipaux avaient bafoué la Loi électorale en acceptant des dons illégaux de firmes de génie-conseil. De 1995 à 2010, les dons des conseillers du PRO à leur propre formation, ainsi que ceux de leur entourage, étaient remboursés par huit ou neuf firmes de génie-conseil, a-t-on appris. La seule autre conseillère lavalloise à ne pas avoir

servi de prête-noms est France Dubreuil.

Pour le Mouvement lavallois, il aurait été préférable que Québec nomme des gestionnaires indépendants pour diriger la Ville d'ici les élections. «Même si elle n'a pas participé au processus de prête-noms, elle a bénéficié de l'argent qui est le fruit de la collusion et de la corruption pour son élection en 2009, comme tous les membres du PRO des Lavallois», a dit au Devoir Marc Demers,

«J'entends mettre toutes mes énergies à soutenir l'administration municipale dans un contexte de plus grande stabilité politique»

qui sera candidat à la mairie le 3 novembre. Martine Beaugrand est la première femme à occuper le poste de maire de Laval. Elle détient une maîtrise en administration des services de santé. Elle n'entend pas briguer à nouveau la mairie de Laval lors de l'élection municipale.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Eau potable : le règlement doit être bonifié, selon des élus gaspésiens

ALEXANDRE SHIELDS

La Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGIM) estime que le règlement sur la protection de l'eau potable élaboré par le gouvernement Marois aurait besoin d'être bonifié. Le regroupement se dit aussi «*perplexe*» par rapport à la gestion de tout le dossier de l'exploration pétrolière et gazière au Québec.

«[La CREGIM] constate un déséquilibre entre la situation vécue actuellement en Gaspésie et à l'île d'Anticosti et celle concernant les gaz de schiste dans les régions des Basses-Terres du Saint-Laurent, ce qui fait craindre l'apparition d'une politique «deux poids, deux mesures»», souligne le regroupement dans une lettre envoyée au ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, et transmise aux médias.

Moratoire

Dans le cas du gaz de schiste, le gouvernement a mandaté le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour étudier toute la filière, tout en créant un moratoire pour toutes les Basses-Terres du Saint-Laurent. Ce n'est pas le cas en Gaspésie.

«L'exploration gazière et pétrolière est en cours actuellement en Gaspésie, alors qu'aucun encadrement légal adapté n'a encore officiellement vu le jour», affirme d'ailleurs le vice-président de la Conférence, Joël Arseneau. Cette situation contradictoire a été dénoncée par plusieurs dans notre région. À cet effet, la CREGIM a demandé que soit mis en place un programme d'évaluation environnementale stratégique pour la Gaspésie. Nous sommes toujours en attente d'une réponse sur ce point.»

Le gouvernement Marois n'a effectivement pas annoncé quelle forme prendrait une éventuelle évaluation des projets d'exploration pétrolière sur le territoire de la Gaspésie. Quant à l'île d'Anticosti, on prévoit de mandater le BAPE, mais seulement une fois que les pétrolières auront réalisé des travaux d'exploration. Ces travaux devraient inclure de la fracturation, une technique jamais expérimentée au Québec dans le cas du pétrole.

Règlement sur l'eau

Les entreprises Junex et Pétrolia mènent depuis quelques années des projets dans la région de Gaspé. Le projet Haldimand de Pétrolia a toutefois été stoppé en raison de l'adoption, par la Ville de Gaspé, d'un règlement de protection de l'eau qui a eu pour effet d'interdire l'exploration sur son territoire. Pétrolia a par la suite déposé une requête en Cour supérieure pour le faire invalider.

Le gouvernement Marois a présenté son propre règlement, qui prévoit notamment d'interdire tout forage à moins de 300 mètres d'un prélèvement d'eau. Il ferme aussi la porte à toute fracturation à moins de 400 mètres sous la base d'un aquifère. Dans les recommandations formulées à Québec, la CREGIM remet toutefois en question ces distances. «Sur quels critères, quelles références sont-elles basées?», demande le regroupement.

La CREGIM demande aussi que soit prolongée la période de suivi des puits après leur fermeture, fixée pour le moment à 10 ans. «Selon une vision de développement durable par le long terme, la période minimale de suivi ne devrait pas être inférieure à 30 ans», souligne-t-on.

Le Devoir



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

L'exploration des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent inquiète les élus et les citoyens.

GOLFE DU SAINT-LAURENT

Trop peu de consultations sur l'exploration pétrolière, déplore le NPD

Gaspé — Le député néodémocrate Philip Toone, qui représente la circonscription fédérale de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, réclame de «véritables consultations publiques» avant de permettre l'exploration des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent.

M. Toone déplore le peu de temps laissé aux citoyens pour réagir à l'évaluation environnementale devant permettre l'octroi d'une licence d'exploration dans l'est du Golfe, un secteur jugé important pour les pêcheurs, notamment de homard.

D'autres ont déjà dénoncé le fait que l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers a discrètement rendu publique, vendredi dernier, son évaluation environnementale. Comme eux, le député Toone trouve inconcevable qu'on laisse environ un mois aux personnes concernées pour réagir au rapport de 700 pages, alors que ces gens sont en pleine saison de tourisme et de pêche.

En effet, l'Office, mis sur pied par les gouvernements fédéral et de Terre-Neuve-et-Labrador, accorde un mois

— jusqu'au 5 août — aux personnes intéressées pour lui fournir leurs commentaires par écrit. Un échec jugé trop serré par le député néodémocrate.

Secteur crucial

Ce n'est pas la première fois que l'on critique les façons de faire de cette agence, qui gère les ressources pétrolières de la zone extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador. L'Office lançait récemment un appel d'offres pour l'exploration de certaines parties du golfe du Saint-Laurent, plusieurs mois avant qu'une importante évaluation environnementale soit achevée.

Le 16 mai dernier, l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers a lancé cet appel d'offres pour l'exploration de plus d'un million d'hectares de fonds marins dans le golfe du Saint-Laurent, à l'ouest de l'île de Terre-Neuve. Les environnementalistes estiment que ce secteur est crucial pour l'industrie de la pêche au homard, au sébaste et à la morue.

La Presse canadienne



JOSEPH EID AGENCE FRANCE-PRESSE

La concentration de CO₂ a augmenté de 39% depuis le début de l'ère industrielle.

ÉTUDE MÉTÉOROLOGIQUE

De mal en pis pour le climat

ALEXANDRE SHIELDS

Quoi qu'en pensent les climatosceptiques, l'Organisation météorologique mondiale est formelle: le réchauffement climatique est une réalité, et il prend de plus en plus d'ampleur. La dernière décennie a d'ailleurs été la plus chaude jamais enregistrée depuis le début des mesures systématiques, en 1850, fait valoir l'agence onusienne dans un rapport publié mercredi.

«Le rapport de l'Organisation météorologique mondiale révèle que le climat s'est nettement réchauffé entre 1971 et 2010 et que le rythme décennal d'augmentation des températures sur les périodes 1991-2000 et 2001-2010 est sans précédent. Les concentrations croissantes de gaz à effet de serre, dont la spécificité est de piéger la chaleur, sont en train de transformer notre climat, avec les bouleversements que cela suppose pour l'environnement et les océans, qui absorbent à la fois le dioxyde de carbone et la chaleur», a souligné par voie de communiqué le secrétaire général de l'organisation, Michel Jarraud.

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) re-

« Mais sur le long terme, la tendance est manifestement à la hausse, et c'est encore plus net ces derniers temps »

Michel Jarraud, secrétaire général de l'OMM

connait que certaines années ont été moins chaudes. «Mais sur le long terme, la tendance est manifestement à la hausse, et c'est encore plus net ces derniers temps», a indiqué M. Jarraud. En fait, à l'exception de 2008, chacune des années de la décennie 2001-2010 compte parmi les dix plus chaudes jamais enregistrées, le record étant détenu par 2010.

«Cette chaleur record s'est accompagnée d'un recul rapide de la banquise de l'Arctique et d'une perte accélérée de masse nette des inlandis du Groenland et de l'Antarctique et des glaciers de la planète», peut-on également lire dans le rapport d'une centaine de pages. En raison de cette fonte généralisée de la neige et de la glace et de l'expansion thermique de

l'eau de mer, le niveau moyen de la mer a augmenté au rythme de quelque 3 millimètres (mm) par an, soit environ le double de celui qui a été constaté au XX^e siècle (1,6 mm par an).

370 000 morts

Le monde a aussi connu des phénomènes climatiques extrêmes. L'agence onusienne évoque les vagues de chaleur en Europe et en Russie, les sécheresses du bassin de l'Amazonie, de l'Australie et de l'Afrique orientale, ainsi que les tempêtes énormes, comme le cyclone Nargis et l'ouragan Katrina. Des catastrophes qui ont provoqué la mort de 370 000 personnes. Il s'agit d'une hausse de 20% par rapport à la décennie 1991-2000.

Le rapport en question met en évidence la hausse des concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre. C'est le cas du CO₂, dont la concentration a augmenté de 39% depuis le début de l'ère industrielle. Elle a maintenant atteint la barre des 400 particules par million (ppm) et continue d'augmenter. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat évalue pourtant que, pour parvenir à limiter le réchauffement climatique entre 2°C et 2,4°C par rapport à l'ère préindustrielle, il faudrait que la concentration de CO₂ plafonne entre 350 et 400 ppm.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, la Terre se dirige présentement vers une hausse des températures de pas moins de 5,3°C par rapport à l'époque préindustrielle. Un tel bond «aurait des conséquences désastreuses en matière d'événements climatiques extrêmes, d'élévation du niveau de la mer, et entraînerait d'énormes coûts économiques et sociaux», affirmait récemment sa directrice, Maria van der Hoeven.

Le Devoir

Pour la légalisation du marché des cornes de rhinocéros

La vente de cornes d'animaux morts préviendrait le braconnage, croit l'Afrique du Sud

ALEXANDRE SHIELDS

Puisque trois décennies d'interdiction de commerce de cornes n'ont pas permis d'arrêter le massacre des rhinocéros en Afrique du Sud, le pays entend plaider pour un retour d'un marché, contrôlé, de cette ressource très recherchée en Asie en raison de propriétés vertus médicinales.

L'Afrique du Sud proposera d'introduire un commerce international réglementé de la corne de rhinocéros lors de la prochaine réunion de la Convention sur le commerce international des espèces menacées (Cites), en Afrique du Sud en 2016, a annoncé mercredi le ministre de l'Environnement Edna Molewa lors d'une conférence de presse. Si la mesure est acceptée, il s'agirait d'un revirement de situation majeur, puisque le commerce des cornes est interdit depuis 36 ans.

«L'Afrique du Sud ne peut pas continuer à être prise en otage par les mafias qui massacrent nos rhinos», a-t-elle déclaré aux journalistes. Nous avons la capacité de rendre plus ou moins disponible cette ressource rare sans affecter l'espèce, à travers la mise en place



STÉPHANE DE SAKUTIN AGENCE FRANCE-PRESSE

L'une des méthodes utilisées pour prévenir le braconnage en Afrique du Sud est de couper les cornes des rhinocéros adultes.

d'un système commercial réglementé», a-t-elle ajouté.

L'objectif est en effet d'alimenter le marché avec des cornes prélevées sur des animaux morts naturellement, et ainsi éviter d'enrayer la vague particulièrement meurtrière de braconnage qui décime les populations de rhinocéros des réserves naturelles du pays. L'Afrique du Sud, qui abrite les trois quarts des rhinocéros dans le monde,

est en effet la cible de groupes de braconniers très bien organisés. Une véritable mafia qui revend les cornes de ces mammifères à prix d'or en Asie.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: selon le ministère de l'Environnement, 461 rhinocéros ont été abattus dans le pays depuis le début de 2013, un nouveau record. La hausse est d'ailleurs constante depuis six ans. Quelque 668 rhinocé-

ros ont été tués par des braconniers en Afrique du Sud en 2012, contre 448 en 2011, 333 en 2010, 122 en 2009, 83 en 2008 et seulement 13 en 2007.

Depuis 1977

Les rhinocéros sont inscrits depuis 1977 sur l'annexe I de la Cites, qui interdit le commerce de leurs parties. Mais les rhinocéros blancs d'Afrique du Sud et du Swaziland sont inscrits à l'annexe II, qui permet la chasse et la vente de trophées. Il resterait environ 20 000 rhinocéros blancs — le plus gros, avec une longueur qui peut atteindre quatre mètres — en Afrique, et moins de 5 000 rhinocéros noirs.

Les populations de rhinocéros ne sont pas les seules à faire les frais des braconniers. Plus de 25 000 éléphants d'Afrique ont été braconnés en 2012, selon les estimations de la Cites. Celle-ci estimait en juin 2012 que le braconnage des éléphants était à son pire niveau depuis une décennie et que le volume des saisies d'ivoire enregistrées avait atteint celui de 1989, date d'interdiction du commerce mondial de l'ivoire.

Avec l'Agence France-Presse Le Devoir

LE MONDE



KHALES KAMEL AGENCE FRANCE-PRESSE

Des soldats tentaient mercredi au Caire de contenir les partisans et les opposants au président Morsi pour ne pas qu'ils se rencontrent.

ÉGYPTÉ

Une guerre vieille de 60 ans entre militaires et islamistes

MARWAN CHAHINE

Il serait présomptueux d'affirmer que l'escalade entre l'armée égyptienne et les Frères musulmans était prévisible. Le char et le sabre n'en sont pas à leur premier duel. Si l'actuel face-à-face apparaît particulièrement frontal inquiétant, cela fait plus de 60 ans que militaires et islamistes, les seules forces structurées du pays, se livrent une guerre ouverte. Entre ces deux géants convaincus d'incarner la légitimité populaire en Égypte, la trêve n'aura finalement duré qu'un an. Et dans chaque camp, nombreux sont ceux qui voient l'actuelle confrontation comme la bataille finale.

Un tournant

Qualifiée d'historique, l'élection de Mohammed Morsi à la tête de l'Égypte en juin 2012 était censée marquer un tournant dans l'histoire du pays. En plus de son caractère démocratique, c'était la première fois depuis le coup d'État militaire de 1952 qu'un civil accédait à la présidence. Ses prédécesseurs, Abdel Gamal Nassar, Anouar el-Sadate et Hosni Moubarak, étaient tous trois officiers et ont tous œuvré à bâtir et à cimenter un régime militaire. En dépit des évolutions idéologiques de ses chefs, celui-ci a tenu près de 60 ans et s'est matérialisé par la présence de militaires à tous les postes clés de l'État. Ahmed Chafik, le candidat battu par Morsi, était général d'aviation et s'inscrivait dans la lignée des raïs en uniforme. Quant à Mohammed Morsi, il n'était pas n'importe quel civil, mais un Frère musulman.

La confrérie, fondée en 1928 en Égypte avec pour projet la réislamisation de la société, a longtemps été l'ennemi public numéro 1 des militaires ainsi que la principale force d'oppo-



AGENCE FRANCE-PRESSE

Le ministre égyptien de la Défense, Abdel Fattah el-Sisi, s'est adressé à la population mercredi à la télévision.

sition au régime, ne craignant pas de recourir parfois recours au terrorisme. Les Frères en ont douloureusement subi les conséquences et une grande majorité des membres de la confrérie ont connu, à un moment ou l'autre de leur vie, les geôles égyptiennes. Mohammed Morsi lui-même, dont la génération fut plutôt épargnée a été incarcéré quelques mois en 2006.

Répression

On peut faire remonter l'origine du différend entre l'armée et les Frères au coup d'État de 1952, les seconds ayant eu le sentiment de s'être fait voler un pouvoir qui leur revenait en raison de leur participation active au mouvement ayant conduit à la chute du roi Farouk. La répression s'est accentuée sous Nasser à partir de 1954, avec la dissolution de la confrérie, suivie d'une vague de répression faite de tortures et d'exécutions. Libérés sous Sadate, les Frères se sont progressivement restructurés avant d'entrer en politique quand Moubarak consent à organiser des élections. Ils sont devenus la seconde force poli-

tique du pays, lors des législatives de 2005, en gagnant 88 sièges au Parlement.

La répression qui s'ensuit à partir de 2006 a des motivations qui sont « autant économiques que politiques », selon la politologue Zeinab Aboul Magd, spécialiste de l'armée. À l'époque, en plus de devenir des concurrents politiques, les Frères et notamment leur tête pensante et principal financier, Khairat el-Chater, ont empiété sur les intérêts économiques du régime. Au cours de la révolution de janvier 2011, à laquelle s'est ralliée la confrérie, Frères et armée se sont retrouvés dans le même camp. Malgré un accord tacite, la période de transition menée par le Conseil suprême des forces armées (CSFA) a été très tendue, particulièrement à la fin de la campagne présidentielle, et a donné le sentiment que jamais les Frères et l'armée ne pourraient cohabiter.

Les premiers mois de mandature de Mohammed Morsi ont pourtant laissé penser que les lignes étaient en train de bouger en Égypte, qu'une normalisation était en cours. L'éviction du maréchal Hus-

sein Tantaoui, chef du CSFA et longtemps ministre de la Défense sous Moubarak, et son remplacement par Abdel Fattah Al-Sisi au mois d'août 2012 sont venus renforcer cette idée. Celui dont le nom est scandé en ce moment par la foule de Tahrir, était alors présenté comme un homme très religieux, au point que certains se demandaient s'il n'était pas un Frère infiltré. Sans parler de grande réconciliation on voyait se mettre en place une entente cordiale, une forme d'État bicéphale, chacun faisant attention à ne pas marcher sur les prébendes de l'autre. Mohammed Morsi a ainsi pris bien soin de ne pas toucher aux nombreux avantages économiques de l'armée, et dans la nouvelle constitution qu'il a fait voter, le budget de la Défense conserve son caractère secret. Lors des moments de tensions, notamment en novembre dernier, c'est à l'armée, plutôt qu'à une police viscéralement anti-islamiste, que le président a fait appel pour assurer maintenir l'ordre.

Pourquoi le divorce intervient-il maintenant ? Ces derniers mois, Mohammed Morsi, de plus en plus isolé politiquement, a accéléré les nominations de Frères Musulmans dans les administrations. Cette tentative d'accaparement de l'État, jusque-là propriété des militaires, a été mal reçue. En outre, plusieurs sources, estimant qu'en interne, l'alliance du sabre et du char n'a jamais été acceptée et que la grogne n'a cessé de s'intensifier dans les casernes. Considéré comme un homme de devoir, le général Al Sisi a sans doute privilégié l'unité de l'institution et laissé tomber Mohammed Morsi, qui aussi paradoxal que cela puisse paraître était, en tant que président, officiellement chef des armées.

Libération

ESPIONNAGE

L'affaire Snowden fait des vagues en Amérique latine

L'errance forcée de l'avion du président bolivien, Evo Morales, dans l'espace aérien européen a scandalisé l'Amérique latine, mais prouve à quel point il semble improbable que l'ex-consultant en fuite Edward Snowden puisse se réfugier dans la région, estimaient des analystes mercredi.

Il « semble extrêmement improbable que Snowden puisse se rendre en Amérique latine », a estimé Michael Shifter, président de Inter-American Dialogue, un centre d'études et d'analyse à Washington.

« Le prix à payer serait trop élevé », ajoute-t-il. « Les pays d'Amérique latine ont conscience de l'effet dévastateur d'une rupture avec les États-Unis, essentiellement sur le plan économique. »

« En termes pratiques », relève quant à lui Francisco Carrión, ancien ministre des Affaires étrangères de l'Équateur, « si l'avion officiel du président d'un pays peut se voir privé d'autorisation de survoler un territoire, par quel moyen Snowden pourrait-il se rendre en Amérique latine ? »

« Même s'il existe une tradition très forte en Amérique latine de droit d'asile, s'il y a des conventions, en termes pragmatiques, il semble extraordinairement difficile que Snowden puisse se rendre matériellement en Équateur », dit-il.

Pour sa part Patricio Navia, analyste et universitaire chilien, note que plusieurs pays d'Amérique latine ont refusé « intelligemment de ne pas se mêler à cette controverse ».

« Il existe de bonnes raisons pour croire que Snowden doit être protégé », dit-il. « Mais créer un précédent serait dangereux car les États ne veulent pas protéger des personnes qui révèlent

les secrets d'autres États et s'exposer à devenir eux-mêmes de futures victimes de fuites. »

L'avion du président bolivien a quitté Vienne en Autriche où il est resté bloqué pendant 13 heures, après s'être vu refuser l'entrée dans l'espace aérien de plusieurs pays européens en raison de rumeurs sur la présence à bord d'Edward Snowden.

« C'était quasiment comme un enlèvement de près de 13 heures », a déclaré le président bolivien lors d'une conférence de presse à l'aéroport autrichien, montrant du doigt la France, l'Italie, le Portugal et l'Espagne.

Ces pays ont été également sévèrement critiqués en Amérique latine. « On peut penser qu'ils ont été mis sous pression par Washington », relève l'analyste péruvien Ernesto Velit Grande.

L'Union des nations sud-américaines (UNASUR) a pour sa part dénoncé « l'attitude dangereuse de la France et du Portugal en annulant intempestivement des autorisations de survol » de l'avion présidentiel bolivien, de retour de Moscou. Ses membres devraient se réunir dans les prochains jours, selon le gouvernement bolivien.

L'affaire Morales « a gravement détérioré les relations entre l'Amérique latine et l'Europe », a indiqué Velit Grande. « Ce genre d'attitude arrogante de gouvernements comme ceux de France, d'Italie ou du Portugal ne va pas contribuer à un rapprochement entre l'UE et l'Amérique latine », qui est « pourtant en train de devenir un refuge pour les investisseurs européens », ajoute-t-il.

Agence France-Presse

Moscou hausse de 60 % le budget de la défense

Le gouvernement russe prévoit une augmentation de plus de 60 % de ses dépenses militaires au cours des trois prochaines années, mais une réduction de celles consacrées à la santé et l'éducation, ont rapporté mercredi la presse et les agences russes.

Selon l'agence publique Ria-Novosti et le journal *Vedomosti*, qui citent un projet d'orientations budgétaires sur les années 2014 à 2016, le budget de la Défense va passer de 2098 milliards de roubles (66,7 milliards de dollars) en 2013 à 3418 milliards de roubles (108 milliards de dollars).

Cela correspond à un bond de 63 % de ces dépenses, qui vont voir leur part du budget fédéral passer de 16 % à 22 %. La Russie reste bien loin des États-Unis en la matière, le projet de budget du Pentagone pour 2014 s'élevant à 526,6 milliards de dollars.

La croissance économique a nettement ralenti ces derniers mois en Russie, le gouvernement ne prévoyant que 2,4 % cette année après 3,4 % en 2012, ce qui se traduit par une baisse

des revenus budgétaires.

En juin, le ministre des Finances, Anton Silouanov, a prévenu que le gouvernement allait devoir revoir à la baisse ses prévisions de rentrées fiscales. Il a demandé de renoncer à certaines dépenses militaires, ou de les repousser, ce qui a été refusé par Vladimir Poutine. Dans ce contexte budgétaire difficile, le ministre a revu ses ambitions de dépenses budgétaires à la baisse, prévoyant une augmentation de 3 % par an contre 6 % auparavant.

Selon *Vedomosti*, le gouvernement prévoit de réduire les dépenses d'éducation de 682 milliards de roubles en 2013 (21,6 milliards de dollars) à 601 milliards de roubles en 2016 (19 milliards de dollars), soit une baisse de 12 %, précise *Vedomosti*.

Les dépenses de santé devraient passer de 515 milliards de roubles (16,4 milliards de dollars) à 340 milliards de roubles (10,8 milliards de dollars).

Agence France-Presse

Le roi des Belges abdique

Albert II, a annoncé mercredi qu'il abdicera le 21 juillet, jour de la fête nationale de la Belgique. Les rumeurs dans ce sens avaient enflé ces derniers mois. Albert II a fêté en juin ses 79 ans et doit célébrer en août le 20^e anniversaire de son règne. Son état de santé est fragile. Le prince héritier est son fils aîné, Philippe, âgé de 53 ans. Albert II avait joué un rôle central de médiateur durant la longue crise politique de 2010-2011. Il avait été salué par tous les partis, à l'exception des indépendantistes flamands de la N-VA.

Agence France-Presse

L'opposition syrienne se retrouve à Istanbul pour se choisir un chef

La Coalition de l'opposition syrienne se retrouve à partir de jeudi à Istanbul pour tenter de se choisir un nouveau président et d'afficher un front uni, alors que les rebelles hostiles au président Bachar al-Assad traversent une passe difficile sur le terrain.

Au cours de cette « assemblée générale » programmée sur deux jours, les membres de la Coalition doivent d'abord se mettre d'accord sur le nom d'un successeur officiel à Georges Sabra, leur chef par intérim depuis la démission du précédent président Moaz al-Khatib au printemps.

Ils doivent aussi nommer plusieurs vice-présidents et renouveler leur conseil politique, la principale instance de décision de l'organisation, selon la même source.

Initialement prévu fin mai, le choix du nou-

veau président avait été ajourné faute d'accord après huit jours et autant de nuits d'entretiens qui avaient étalé au grand jour la guerre d'influence que se livrent les principaux parrains des adversaires du président Bachar al-Assad, le Qatar et l'Arabie saoudite.

Les opposants étaient finalement parvenus à un accord sur l'élargissement de leur mouvement, jusqu'alors largement dominé par les Frères musulmans soutenus par les Qataris. Parmi les « entrants » figuraient des représentants de l'état-major de l'Armée syrienne libre (ASL), qui rassemble de nombreuses brigades rebelles sous l'influence des Saoudiens, ou de groupes révolutionnaires à l'origine de la contestation.

Agence France-Presse

AFRIQUE DU SUD

De Klerk louange Mandela

Le dernier président blanc d'Afrique du Sud, Frederik de Klerk, a loué mercredi la « philosophie » de son ancien adversaire Nelson Mandela, toujours dans un état critique.

M. De Klerk, filmé par la chaîne eNCA à la sortie de l'hôpital du Cap où il s'est fait poser un pacemaker, a loué la « philosophie » de son successeur « sur la nécessité de la réconciliation » entre les races.

D'après lui, la mort de l'icône mondiale du pardon

« rendra ce legs encore plus vivant et c'est une bonne chose pour l'Afrique du Sud. »

M. De Klerk, 77 ans, avait écourté ce week-end une visite en Europe en raison de l'état de santé de Nelson Mandela, avec qui il avait obtenu en 1993 le Nobel de la Paix. Les rapports n'ont jamais été simples entre les deux hommes qui ont géré ensemble la transition de l'apartheid à la démocratie.

Agence France-Presse

ÉDITORIAL

MONTRÉAL

La fin des partis

Marcel Côté est passé de la parole aux actes. Il est maintenant officiellement candidat à la mairie de Montréal. Il aura à disputer le fauteuil de premier magistrat de la métropole à trois adversaires, mais d'emblée, le débat politique se polarisera autour de sa candidature et de celle de Denis Coderre, ce qui redonnera l'espace que pourra occuper Projet Montréal de Richard Bergeron.

Il n'y a pas de surprise dans le geste posé par Marcel Côté tant sa candidature était un secret de Polichinelle. Néanmoins elle demeure étonnante, car cet activiste intéressé autant à la politique qu'aux affaires et aux causes communautaires et caritatives a toujours préféré le rôle d'influenceur et de conseiller à celui de politicien. Il répond aujourd'hui à l'appel du service public sous la pression des milieux d'affaires montréalais et de cercles nationalistes qui rejettent de façon épidermique la candidature de Denis Coderre. Celui qui s'est autoparachuté depuis Ottawa dans cette course à la mairie a le défaut à leurs yeux de n'avoir aucune vision du développement de Montréal.

De fait, Marcel Côté dispose de cette connaissance intime des problèmes urbains et des grands et petits défis de l'administration municipale qui manque à Denis Coderre. Il vit à Montréal depuis des décennies et a participé à tous les débats à titre d'économiste-conseil et comme facilitateur politique à toutes sortes de projets. Il a codirigé ces dernières années un comité sur les problèmes organisationnels de la nouvelle ville et de ses relations avec ses arrondissements. Par contre, il n'a pas ce qui fait la force de Denis Coderre. Celui-ci est une bête politique, formé à l'école populiste de Jean Chrétien et disposant d'un sens inné de l'organisation.

Le débat électoral montréalais se polarisera d'autant plus facilement entre ces deux candidats à la mairie que tous deux ont bien compris le sentiment des Montréalais. Ceux-ci attribuent le scandale des contrats publics aux deux partis politiques, qui ces 20 dernières années ont dirigé Montréal. Marcel Côté et Denis Coderre s'affronteront en s'appuyant sur des coalitions qu'ils veulent arc-en-ciel, où on retrouvera fédéralistes et souverainistes, anglophones et francophones, libéraux et péquistes et des conseillers issus de Vision et Union Montréal.

Ces deux anciens partis ont bien compris que les Montréalais ne veulent plus d'eux. Union Montréal s'est dissoute alors que Vision Montréal appuie la candidature de Marcel Côté. Sa chef, Louise Harel, a su faire preuve d'abnégation en retirant sa candidature à la mairie au nom des intérêts supérieurs de Montréal.

Ce mariage entre une souverainiste et un fédéraliste paraîtra hasardeux à plus d'un. Néanmoins, le Rassemblement des citoyens de Montréal des années 70 et 80 réunissait des Montréalais de toutes tendances. Ce fut un succès. Dans le cas présent, le danger vient du caractère improvisé de l'alliance stratégique conclue entre Marcel Côté et Louise Harel. On a en commun pour l'instant des objectifs et un candidat à la mairie. Qu'en sera-t-il lorsque viendra le temps de se donner un programme et de mettre sur pied une organisation? Ou encore, lorsque Marcel Côté aura à se choisir un colistier comme candidat à la présidence du comité exécutif? Car les Montréalais voudront savoir, avant de voter, sur qui leur prochain maire s'appuiera pour diriger Montréal, ce qui vaut d'ailleurs pour tous les candidats.

La table est maintenant mise, notait le chef de Projet Montréal en se réjouissant de connaître ses adversaires. Le défi pour Richard Bergeron sera de se créer un espace entre ces deux coalitions qui, par leur nature, sauront ratisser large et dépasser les idéologies. Projet Montréal pourrait être écrasé, ce qui ne manquera pas d'être le sort de Mélanie Joly, candidate quasi solitaire à la mairie.

SOULÈVEMENT DES ÉGYPTIENS

Le coup militaire

Des jours durant, des millions d'Égyptiens l'ont réclamé à cor et à cri, l'armée l'a réalisé. Quoi donc? Un coup militaire qui n'est pas un coup d'État militaire. Dans les heures suivant la fin de l'ultimatum adressé au président et mandarin des Frères musulmans, Mohamed Morsi, le chef d'état-major Abdel al-Sissi a ordonné que ce dernier soit assigné à résidence, et dévoilée lors d'une allocution télévisée la feuille de route imposée au pays. Celle-ci stipule que le président de la Cour constitutionnelle devient président par intérim qui aura pour mandat de former un gouvernement technocratique et d'organiser des élections au cours des prochains mois. Quoi d'autre? La constitution est évidemment suspendue et les militaires vont retourner dans leurs quartiers. Pour l'instant du moins.

Si, il y a quelques semaines encore, l'issue des événements observée mercredi n'était pas prévisible, il était écrit dans le ciel que l'armée et les Frères musulmans croqueraient le fer tôt ou tard. Car au cours des derniers mois, ces derniers, par Morsi interposé, ont mené ce qu'il faut bien appeler une purge au sein de l'appareil d'État, au sein de toutes les administrations, en renvoyant cadres supérieurs et subalternes pour mieux les remplacer par les membres de leur confrérie. Bref, Morsi et consorts ont poursuivi une politique considérée par la majorité des citoyens comme une islamisation tous azimuts.

Qui plus est, au lieu de jouer l'apaisement avec une opposition qui a tout de même récolté 49% des suffrages lors de la présidentielle de juin 2012, Morsi et les siens ont pris un soin méticuleux à « détruire » les leaders de cette opposition. Non seulement ça, ils se sont également appliqués à museler les médias comme le faisaient Hosni Moubarak et ses prédécesseurs. Bref, le souci démocratique exprimé lors du printemps arabe a été ramené par Morsi et les siens à un amas de confettis. Ce n'est pas tout.

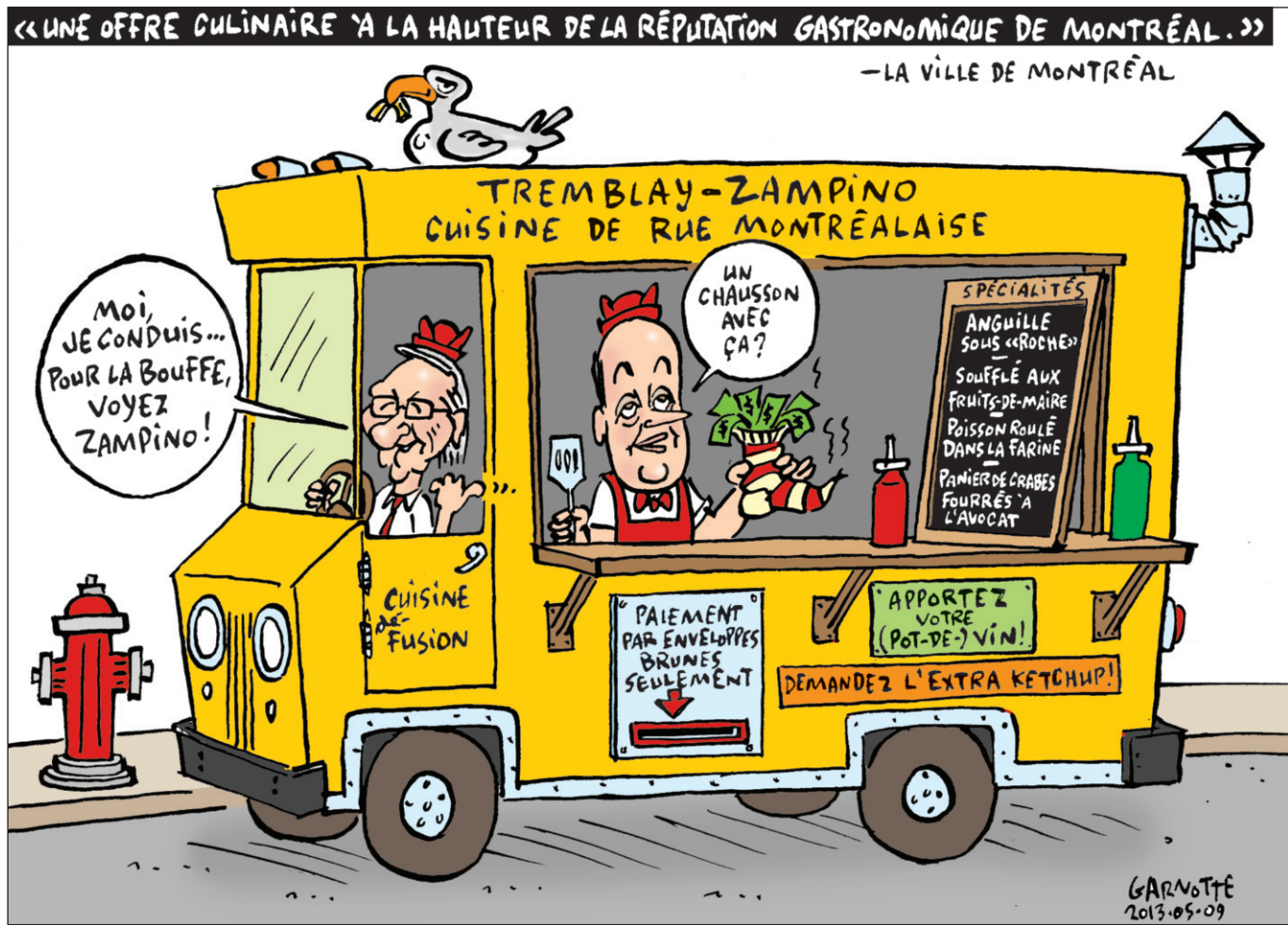
Là où les Frères musulmans ont fait la preuve par A plus B que leur corpus idéologique est perclus de féodalismes, c'est sur la place à accorder aux femmes. Un, dans la foulée de leur victoire aux législatives, ils ont réduit le nombre d'élués de 15% sous Moubarak à moins de 3%. Deux, Morsi et ses satrapes n'ont pas bougé le petit doigt pour stopper ce qu'il faut bien appeler une épidémie d'agressions sexuelles. Trois, ils se sont appliqués à gommer la présence de la femme dans la fonction publique.

Cela étant, l'armée va encore une fois tirer les ficelles politiques du pays. Il faut évidemment espérer qu'elle s'en tiendra au rôle qu'elle s'est donné. Autrement dit, il faut espérer une mise en berne de son ADN politique dont le moteur s'appelle la dictature.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, développement CHRISTIANE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

La santé du bilinguisme

Décidément, le bilinguisme canadien va mal. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire la piteuse défense et illustration qu'en fait le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, dans *Le Devoir* du 29 juin. En réponse à une diatribe de Luc-Normand Tellier sur le « Québec bashing » au Canada anglais, M. Fraser invoque essentiellement que les chroniqueurs du *National Post* évoqués par M. Tellier ne représentent pas l'opinion du Canadien anglais, puis il ajoute que dans le ROC, les cours d'immersion ont toujours la cote. Enfin, un Ontarien francophile vient de fonder l'organisme Youth for French. On ne voit pas très bien quel rapport M. Fraser établit entre le « Québec bashing » et le bilinguisme individuel à Sarnia, mais de toute façon, ses exemples « positifs » font un peu court, pour suggérer comme il le fait, que le négatif passe hélas toujours mieux (que le positif) dans le discours public.

Mais au fait, y a-t-il tant de positif à rapporter? Francophones, faut-il lire autre chose que le *Post*, le *Globe* et *Maclean's* pour savoir ce qui se dit au Canada sur le Québec? Vancouver et Halifax voient-ils tout autrement? Faut-il regarder ailleurs qu'à CBC, CTV ou Global? Vivement que M. Fraser dise oui, lui, trouve ses chroniqueurs « positifs ». A moins qu'il ne faille pas se fier aux médias anglophones « négatifs » comme les nôtres, et plutôt se parler sans intermédiaires, de citoyen cana-

dien à citoyen québécois, par exemple entre parents lors d'un tournoi pee-wee interprovincial?

Sérieusement, le commissaire aux langues officielles a une tâche problématique: imaginer un cadre d'évaluation du bilinguisme qui permette de voir le verre toujours à moitié plein. Il doit souvent ramer très fort pour y arriver. On peut sympathiser avec l'homme et son défi, mais il nous excusera de ne pas prendre des vessies pour des lanternes. Ses indices de la santé du bilinguisme (qu'il identifie à la bonne entente nationale) convaincraient peut-être des Vancouverois distraits, mais au Québec, à Montréal surtout, ils frôlent l'insolence.

Normand Cusson
 Montréal, le 1^{er} juillet 2013

En état de siège climatique

Ce matin, je pars avec mon manteau d'hiver et une tuque pour être confortable. Tempête de pluie et de vent à n'en plus finir. Le chauffage est parti à l'intérieur de la maison. Bloquée depuis des jours et des semaines par un ciel opaque, la lumière du jour s'éteint, le jour est devenu la nuit. Déjà, la moitié de l'été est passée et on ne peut profiter des jours les plus longs de l'année: le ciel reste bouché chaque soir (quatrième soirée de suite ce soir). Les journées de soleil et de chaleur se comptent sur les doigts de la main. On semble plongés dans un état de guerre avec la Terre.

Mauvais film de science-fiction? Un *WorldWar Z* où l'apocalypse se vit à petites doses quotidiennes peut-être. En Europe comme en Amérique du Nord, le dérèglement climatique (induit par le réchauffement global) suit son cours, aidé par la fonte des neiges arctiques et la perturbation systémique des courants aériens. Comme toute technologie, celle des énergies aux hydrocarbures (énergies dites thermiques) a son accident spécifique, son côté sombre. Ces modes de production et de consommation provoquent « l'accident général », comme le disait le philosophe Paul Virilio, un accident global qui accompagne une technologie planétaire.

Quand nous réveillerons-nous pour adopter une stratégie énergétique qui ne repose plus sur le pétrole, comme le disait le président Obama dans son discours sur le climat du 25 juin: « Comme président, comme père et comme Américain, je suis ici pour dire que nous devons agir. Je refuse de condamner votre génération et les suivantes à vivre sur une planète qui ne peut plus être réparée. [...] Notre stratégie énergétique ne peut pas se résumer uniquement à la production de plus de pétrole [...] »? Faudra-t-il une économie d'urgence, comme lors de la Seconde Guerre mondiale où l'économie mondiale s'est retournée sur un dix cents pour faire la guerre? Mais il s'agit maintenant de faire la paix avec la planète.

Pierre Blouin
 Lévis, le 28 juin 2013

LIBRE OPINION

La pollution « harleyiste », ça suffit!

« Je n'ai besoin de personne En Harley Davidson Je n'reconnais plus personne. » Serge Gainsbourg chanté par Brigitte Bardot.

ANDRÉ JACOB
 Saint-Irénée

Au cours d'une balade au cœur de Baie-Saint-Paul, j'aperçois un écriteau accroché au mur d'un édifice public: « À Baie-Saint-Paul, le bruit, c'est tolérance zéro... » Mes oreilles bourdonnent. Toutes les deux minutes, j'entends des Harley-Davidson troubler cet environnement censé être sans bruit.

Dès les beaux jours revenus, les « harleyistes » prennent les routes d'assaut. Mais pourquoi sont-ils si nombreux depuis quelques années? En fait, la compagnie Harley-Davidson (HD) mène une guerre sans merci pour conquérir la planète. HD a coupé ses prix de vente afin de pouvoir imposer SA sous-culture et l'identité Harley. Les ventes ont grimpé en flèche et les nostalgiques d'une image idyllique de la liberté sur deux roues ont revêtu les uniformes, les couleurs (noir et orange), les casques (parfois de style nazi!!!), un design de ces monstres de chrome d'un autre âge et même des signes et des attitudes propres à leur « grande famille », me confiait l'un d'eux. Un « harleyiste » s'identifie fortement à sa secte avec des airs de macho, c'est-à-dire

à un mythe de l'homme fort à moto comme chantait Edith Piaf dans *L'homme à la moto*: « Il portait des culottes, des bottes de moto, un blouson de cuir noir avec un aigle sur le dos... » Dans cet esprit, les « harleyistes » adoptent la fâcheuse habitude d'envahir les routes en pétaradant à la manière des bandes de durs à cuire comme les Hells Angels.

De fait, les propriétaires de ces motos hyper bruyantes sont devenus ainsi une espèce particulière; en effet, faire du bruit leur semble un précepte religieux; ils aiment se déplacer en « gang ». En une heure, il arrive qu'une centaine de ces engins traversent une zone touristique. En ville, quand une dizaine de motos attendent le passage d'un feu de circulation au vert au coin d'une rue, il faut prendre une grande respiration et observer le sourire ravi de ces « extrémistes » de la moto écouter ronfler leurs infernales machines à cracher des décibels. Ils donnent l'impression de voler sur un nuage (de fumée, on s'entend...), comme dans la magnifique chanson de Diane Dufresne *Pour un gars d'bicycle*:

« Otez-vous de delà quand y pèse su'l gaz Un nuage de feu pis tout le monde s'écrase Quand y vient dans le bout avec toute sa gang On les entend venir l'autre bord de la montagne. »

Leurs pétarades polluent notre environnement; je n'arrive tout simplement pas à comprendre pourquoi les villes et les mu-

nicipalités laissent faire... Et beaucoup de citoyens aussi, sous le prétexte que dénoncer cette pollution envahissante pourrait nuire à la venue de ces touristes bruyants. L'argument ne tient pas la route; en effet, de plus en plus, d'autres catégories de touristes se tiennent loin des lieux de passage de ces bolides assourdissants... Silence citoyen ou pas, discipliner ces hordes irrespectueuses d'un environnement normal s'impose. Que des enfants fassent du bruit pour se faire remarquer passe encore, mais dans le cas d'adultes, surtout aux tempes grisonnantes, ça suffit.

Depuis longtemps, des règlements existent pour limiter le bruit des camions, des voitures, des motoneiges et de tous les types de véhicules qui circulent sur les routes, mais les Harley-Davidson semblent intouchables. Pourquoi? Y a-t-il des lobbyistes « harleyistes » qui ont convaincu les ministres et toutes les autres catégories d'élus des bienfaits du bruit dans une ville? Pouvons-nous, simples citoyens à pied, déambuler tranquillement dans un lieu touristique sans ces agressions continues par le bruit? La technologie de contrôle du bruit qui rend les motos presque silencieuses existe chez plusieurs marques, mais pas chez Harley. Les « harleyistes » ont beau s'identifier à une mode du passé si ça leur chante, mais pas au détriment de leurs concitoyens et concitoyennes.

IDÉES

Comment l'argent a transformé la politique aux États-Unis

Un système politique autrefois assez sensible aux intérêts de la classe moyenne a été détourné à partir des années 1970 par les « super riches »

PAUL PIERSON

Titulaire de la Chaire John Gross à l'Université de Californie à Berkeley. Il prononcera une conférence au Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CERIUM) le 9 juillet. (www.cerium.ca)

En ce jour où les Américains célèbrent leur indépendance nationale, il n'est pas inutile de rappeler à quel point l'économie des États-Unis a changé au cours des 30 dernières années. Contrairement à ce qu'on observe au Québec, les riches sont devenus encore plus riches. Ce sort, malheureusement, n'est pas celui de la plupart des Américains.

Une partie de cette inégalité croissante est due aux changements de l'économie mondiale. Toutefois, la politique américaine est la principale coupable. Depuis une génération, on observe un renversement de l'influence respective des entreprises et des travailleurs à Washington. Le déclin des syndicats hors du secteur public (où la lutte n'est pas terminée) n'a pas seulement affecté le pouvoir de négociation et la rémunération des salariés; il a aussi considérablement affaibli les organisations les mieux qualifiées pour défendre les gens ordinaires auprès du Congrès.

Dans notre livre, *Winner-Take-All Politics* (Simon & Schuster, 2010), mon collègue de Yale Jacob Hacker et moi-même documentons l'invasion de l'argent dans la politique américaine. Nous démontrons comment un système politique qui était autrefois assez sensible aux intérêts de la classe moyenne a été détourné à partir des années 1970 par les « super riches » afin de défendre leurs propres intérêts. Contrairement à ce qu'on pense parfois, le moment décisif ne fut pas l'arrivée au pouvoir du républicain Ronald Reagan. Déjà sous l'administration démocrate de Jimmy Carter, une mobilisation sans précédent du milieu des affaires avait suscité une révolte fiscale (anti-impôts) et enclenché le début de la déréglementation.

Lobbying direct et campagnes d'influence

Les efforts concertés des grandes entreprises et des nantis influencent dorénavant tous les aspects du gouvernement américain. Ces efforts incluent non seulement le lobbying direct des élus, mais aussi des cam-



Jimmy Carter (à gauche) et Ronald Reagan, lors d'un débat présidentiel télévisé en octobre 1980. Contrairement à ce qu'on pense parfois, le moment décisif ne fut pas l'arrivée au pouvoir du républicain Ronald Reagan. Déjà sous le gouvernement démocrate de Jimmy Carter, une mobilisation sans précédent du milieu des affaires avait suscité une révolte fiscale (anti-impôts) et enclenché le début de la déréglementation.

pagnes d'influence auprès de l'élite et de l'opinion publique, le soutien aux membres conservateurs de la Cour suprême afin que celle-ci fasse la promotion du libre marché et l'attaque frontale lancée à la faveur de la crise fiscale par de nombreux États contre les syndicats du secteur public.

Il se trouve que les super riches qui financent de plus en plus la politique n'ont pas les mêmes préférences que la classe moyenne. Grâce à un sondage mené récemment par une équipe de

politologues, nous savons que les très riches sont différents du reste des Américains: s'ils sont davantage favorables à la réduction du déficit et aux compressions budgétaires, ils mettent nettement moins l'accent sur la réduction du chômage.

Nouvel équilibre

Le nouvel équilibre des forces politiques que nous décrivons ici a transformé les deux principaux partis américains. Pour sa part, le

Parti républicain s'est radicalisé. Les intérêts économiques qui appuient le Grand Old Party depuis toujours ont connu beaucoup de succès avec le développement d'organisations qui font la promotion vigoureuse d'un agenda de droite ultraconservatrice. On compte parmi elles l'association Americans for Tax Reform de Grover Norquist, des *think tanks* influents tels le Heritage Foundation et des groupes de pression comme l'American Legislative Exchange Council, financé en partie par les conservateurs multimilliardaires Charles et David Koch.

Alors que les républicains sont devenus beaucoup plus conservateurs, les démocrates sont plus divisés que jamais. Tout en gardant des liens avec un milieu syndical désormais en déclin, ils ont développé de nouvelles sources de financement dans le milieu des affaires. À l'inverse des républicains, un parti déserté par les modérés, un groupe assez important d'élus démocrates se définissent comme des « centristes »: ce sont ceux, tout simplement, qui dépendent du soutien financier de Wall Street. L'ambivalence entre un populisme tiède et un centrisme du compromis divise le Parti démocrate et brouille son message politique.

Ce double déséquilibre — d'une part entre les riches et les autres, et d'autre part entre un parti démocrate en proie au conflit et un parti républicain uni et agressif — est exacerbé par la fragilisation des institutions politiques américaines. La guerre de tranchées à Washington est elle-même devenue une source d'inégalités plus grandes encore. Premièrement, un gouvernement paralysé n'a aucun moyen de répondre aux défis économiques de la crise. Deuxièmement, le sentiment d'une impasse ainsi que les querelles incessantes agissent comme un repoussoir sur les électeurs, nourrissant la confusion, la méfiance et le désenchantement.

Diminuant leurs attentes et se désintéressant du politique, les électeurs cèdent le terrain aux intérêts économiques bien organisés qui veulent moins de redistribution économique, moins de réglementation et davantage d'austérité.

LA RÉPLIQUE > JOUR NATIONAL DES PEUPLES AUTOCHTONES À MONTRÉAL

De quelques procédés journalistiques d'exclusion

ANDRÉ DUDEMAINE

Directeur artistique de *Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone*

«**P**lusieurs dizaines d'artistes ont entonné des chants québécois dans une section du parc Maisonneuve ce dimanche pour souligner la fête nationale du Québec»; «*Quelques échanges de balle ont eu lieu sur un court lors d'une compétition de tennis à Wimbledon.*» On pourrait ainsi continuer à bâtir des nouvelles imaginaires, exactes dans leur libellé, mais réductrices dans leur rendu des faits, en s'inspirant de la photo et du bas de vignette par lesquels *Le Devoir* rend compte de la cérémonie civique du Jour national des peuples autochtones à Montréal. On y dit que «plusieurs dizaines de membres des Premières Nations ont dansé et entonné des chants traditionnels autour d'un feu ancestral allumé sur la place Vauquelin».

Déjà, on tique: le feu a été allumé sur la place Jacques-Cartier, un espace autrement plus important que la, au demeurant charmante, petite place qui borde l'hôtel de ville. Cette dernière a simplement servi de point de rassemblement. Et de là, une procession d'effigies géantes et de danseurs a parcouru avec éclat toute la place Jacques-Cartier; plusieurs centaines de curieux, badauds et sympathisants se sont approchés pour assister aux chants et aux danses. C'est le chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador et la ministre déléguée aux Affaires autochtones qui ont conclu l'activité en prononçant les allocutions protocolaires.

On voit donc ce que le bas de vignette lapidaire a de réducteur: d'abord en matière de localisation (un petit parc au lieu de la grande place où l'activité s'est effectivement déroulée, en soi une information fautive), en matière de public (c'est un public varié qui a assisté à l'événement et pas seulement des gens des Premières Nations); en matière de nombre (on ne mentionne pas qu'il y avait une foule de spectateurs); en matière d'importance protocolaire (on omet de préciser que des personnalités politiques de premier plan ont participé à l'événement).

D'accord, il n'y a pas là de quoi fouetter un chat, fut-il journaliste. Et on doit sans doute féliciter *Le Devoir* pour avoir traité le sujet alors



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE DÉCLENCHÉUR

Le bas de vignette accompagnant la photo coiffée du titre *Feu ancestral, Le Devoir*, 22 juin 2013: «*Pour souligner la Journée nationale des autochtones, plusieurs dizaines de membres des Premières Nations du Québec ont dansé et entonné des chants traditionnels autour d'un feu ancestral allumé vendredi sur la place Vauquelin, à Montréal.*»

que les autres quotidiens ne l'ont pas fait, ignorant comme c'est la règle ce qui concerne les Premières Nations.

Mais, même avec la meilleure volonté du monde, il devient lassant de voir toujours les Premières Nations présentées sous un jour marginalisé, les trop rares fois où l'on daigne en faire mention.

Agencement sémantique

Allons en toute première page de la même édition où un article sur la promotion touristique du Québec parle de «*rafraîchir l'image du Québec*» jusqu'ici trop engoncée dans le folklore; car les images véhiculées, avec «*baïlines*», «*poutines*» et «*autochtones*» (je souligne), appartiennent collectivement et solidairement à une vision ringarde et défraîchie.

Voilà décrypté l'agencement sémantique à l'œuvre dans la photo qui illustre l'activité du 21 juin; on y oppose la modernité (une tablette électronique en avant-plan) au patrimoine amérindien (la tenue traditionnelle du Mohawk). C'est

encore une fois la tradition autochtone qui est spécifiquement visée et portraiturée comme étant antinomique au monde contemporain.

Un mois plus tôt, la même ligne éditoriale inspirait un autre texte.

«*À lire les programmes actuels d'histoire ainsi que d'éthique et de culture religieuse, on a l'impression que les Amérindiens et l'animisme ont eu plus d'influence sur la culture québécoise que la grande tradition gréco-latine*», écrit Christian Rioux dans sa chronique du 17 mai, où il plaide pour un retour de l'enseignement du latin. Curieux détour par le cours d'éthique pour arriver à formuler ce que le rédacteur tenait à affirmer: la grande tradition, ce n'est pas celle des Amérindiens, mais l'autre.

Dans son Paris (Lutèce?) qu'il admire tant, Rioux aurait eu pourtant le loisir de constater que le musée Branly, en passant par l'héritage de Lévi-Strauss, il vit dans la Ville Lumière, où la grande tradition amérindienne est respectée dans les milieux savants. À l'Institut des langues orientales, on peut aller étudier l'inuktitut, un cours qu'on ne trouvera pas dans les institutions d'enseignement du Québec. En fait, il n'y a qu'au Québec où des cuistres patentés peuvent venir ainsi du haut de leur suffisance exprimer leur mépris des cultures originaires d'Amérique.

Réponse du chroniqueur

Monsieur,

Je vous laisse vos jugements à l'emporte-pièce sur la place accordée aux autochtones dans les médias, de même que vos insultes, qui m'honorent pas leur auteur. Je puis cependant témoigner que les manuels et le programme d'ECR accordent une plus grande place à l'animisme qu'à l'athéisme et à l'agnosticisme, des mots qui y sont souvent absents. Les Québécois ont de plus poussés le sentiment de culpabilité au point d'accorder une place disproportionnée à l'histoire des autochtones, notamment au primaire, alors que celle de la Nouvelle-France occupe la part congrue. N'est-ce pas justement Lévi-Strauss qui, au moment d'être intronisé à l'Académie française, affirmait, concernant son propre héritage: «*Je ne vois pas pourquoi je trouverais dérisoire dans ma société ce qui me fascine et me passionne dans des sociétés différentes.*»

Christian Rioux



CLÉMENT ALLARD LA PRESSE CANADIENNE

Dualité linguistique

Lire aussi · La contreréplique du professeur Luc-Normand Tellier au commissaire aux langues officielles, Graham Fraser. Extrait: «*J'ai le plus grand respect pour M. Graham Fraser et je suis admiratif du travail qu'il accomplit à titre de commissaire aux langues officielles. Je ne nie pas que plusieurs Canadiens anglais pensent comme lui et manifestent de l'ouverture et même de l'intérêt par rapport au fait français. Cependant, ayant passé la majeure partie de mon enfance et de mon adolescence à Notre-Dame-de-Grâce, j'ai été très tôt exposé au «Quebec bashing» des journaux The Suburban et The Gazette des années 50 et 60. Or, je ne me souviens pas d'avoir lu un seul texte d'un compatriote canadien-anglais dénonçant avec vigueur cette pratique du «Quebec bashing». Si j'étais Canadien anglais, comme mes oncles et ma tante, et si j'étais commissaire aux langues officielles, j'aurais répliqué non pas à celui qui dénonçait cette pratique, mais bien à celui qui a écrit dans le National Post...»*

LeDevoir.com

ACTUALITÉS

SANS FIL

SUITE DE LA PAGE 1

portable ou d'un téléphone intelligent — peut découvrir le réseau «Welcome to the jungle» (bienvenue dans la jungle), qui habilement pose un jugement sur l'univers numérique qu'il permet d'atteindre. «Internet, ça fait plaisir», à Saint-Lambert, «Est-ce la vraie vie?» ou encore «Cacophonique» pourraient bien être du même acabit.

Des réseaux qui parlent

Communiquer une idée, une impression, un commentaire par le nom de son réseau: la pratique existe, mais elle n'est pas courante. En fait, la majorité des routeurs sans fil dévoilent surtout le nom par défaut — «dlink», «Bell» ou «Videotron» suivi d'un numéro — généré par l'appareil et, par le fait même, le manque d'imagination ou d'intérêt pour la technologie de son propriétaire. Quand ils parlent, certains témoignent de l'actualité comme ce «Pas allé sur le bateau d'Accurso», découvert dans Notre-Dame-de-Grâce (NDG) ou ce «Monsieur 3%» dans Rosemont, deux références aux «affaires» de corruption dans le monde municipal et politique entrées dans l'imaginaire collectif en passant par la commission Charbonneau.

Ailleurs, ce sont les préoccupations sécuritaires, les intrusions dans la vie privée qui peuvent donner le ton au baptême, comme en témoigne un «Pas touche», sur le Plateau, un «Toxic-Routeur», un «C'est un piège», «Pas à toi» ou «Pas gratuit». Plus préoccupés, les «RCMP_Monitoré» (contrôlé par la GRC), au centre-ville, «SCRS_Surveillance» (pour Service canadien du renseignement de sécurité, les espions fédéraux) dans Hochelaga ou «Sniffer» (analyseurs de données numériques) font référence aux dérives liberticides qui accompagnent la numérisation des rapports sociaux.

Rares, mais amusants, quelques-uns de ces réseaux servent à communiquer avec son entourage: «Hello les voisins» dans Griffintown entre certainement dans cette catégorie, tout comme l'énigmatique «La_bosse_touche_pas_à_mon_réseau», dans NDG et le pas très subtil «On vous entend baiser», dans le quartier Rosemont, qui n'appelle pas de commentaire particulier, mais un constat: «Le sexe est présent partout, il n'est donc pas étonnant de le trouver également là», dans la dénomination des routeurs sans fil, résume Jean-François Chassay, de l'Observatoire de l'imaginaire contemporain. *Le Devoir* lui a demandé de poser son regard littéraire sur la liste des noms de réseau découverts.

Le sexe est partout? Oui, et dans ce nouveau champ de l'expression humaine, on le retrouve même dans des déclinaisons plutôt étonnantes. La preuve par ce «Boobies (.)», qui, en un mot anglais et un agencement de signes de ponctuation, vient exhiber des seins. «Baiser dans l'eau» donne l'impression de faire dans la poésie, mais moins que «La maison de l'amour» — elle est à Outremont — et plus que «Horny-Thorinque», qui montre que l'on peut aimer l'Internet et les jeux de mots vaseux en même temps. À l'ouest du Plateau Mont-Royal, un «Dubsteinschwein» qui veut dire «Tu es un cochon» en allemand, laisse quant à lui assez perplexe.

Un «moi» exacerbé

Dans l'ensemble, cette sociologie du nom de réseau vient confirmer un phénomène palpable ailleurs: la dénomination des routeurs n'échappe pas au culte de «je». Pis, la majorité des réseaux nommés le sont finalement avec le prénom de leur propriétaire, «Margot», «Léa», «Achille» ou l'expression d'un certain territorialisme: «Mon Réseau», «Chez moi», «A moi», «Chez Nous», que l'on retrouve à plusieurs endroits à Montréal, Québec et Saint-Lambert.

Dans ce territoire nombriliste, plusieurs s'affichent même sans pudeur en livrant ainsi sur la place publique, autour de chez eux, leur nom complet par l'entremise d'un «Réseau de Florence Latour», «Réseau de Serge Béliveau» ou encore «La Maison des Morissette». Le couple aussi y cherche sa place avec ce «Jack et Jill» au centre-ville de Montréal, ce «SebEtVal» sur le Plateau ou ce «Pat et Dal» dans le quartier Saint-Roch à Québec, qui dématérialisent une symbiose. Pourquoi pas!

Quand ce n'est pas le couple, c'est le divertissement qui prime, avec des références nombreuses et variées à la culture populaire, principalement américaine et *geek*. Des preuves avec «Tatooine», une des planètes de *La guerre des étoiles* et «Le côté obscur de la Force» qui vient du même univers, avec «USS Entreprise», clin d'œil à *Star Trek*, «Bart», probablement des *Simpson* ou encore «Cotoneyejoe», titre d'une chanson du folklore américain dont la frénésie va comme un gant au réseau Internet.

«Ce qui est étonnant, c'est le peu de références à des individus qui ont marqué le monde de la technologie», dit M. Chassay. Il n'y a pas de «cyberpunk», pas de «Steve Jobs», pas de «Bill Gates», pas de «1984», de «Post-Humanité» ou de «Norbert Wiener» [le fondateur de la cybernétique]. On est dans les références adolescentes, ludiques et finalement plutôt convenues.

Un joli nom de réseau, selon lui, serait d'ailleurs «Franz Kafka», histoire de rendre hommage à l'univers absurde et existentialiste construit par le romancier austro-hongrois et qui colle très bien au monde numérique dans lequel le présent aime de plus en plus se perdre.

Le Devoir

ALCOOL

SUITE DE LA PAGE 1

quinzième jour suivant leur publication dans la *Gazette officielle*. «C'est le 18 juillet prochain que l'alcool pourra être vendu aux tables», confirme le porte-parole de Loto-Québec, Jean-Pierre Roy, qui s'est dit «satisfait» de ce changement de réglementation qui permettra à la société d'État d'être «plus compétitive».

À l'encontre de la commission parlementaire

Cette décision du Conseil des ministres a été prise en juin, le jour suivant la publication des recommandations de la Commission de la santé et des services sociaux.

Au terme des auditions publiques, qui se sont tenues en mai, la commission considé-

rait l'avis des experts qui avaient démontré «les risques de conjuguer alcool et jeu» et écrivait qu'il était du «rôle de l'État de protéger les plus vulnérables de notre société». Pour cette raison, elle recommandait au gouvernement «de ne pas abroger la disposition qui prohibe la vente, le service et la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur des aires de jeux».

La commission parlementaire faisait suite à une première publication dans la *Gazette officielle*, le 1^{er} mai, d'un projet de règlement pour casser l'interdiction de vendre de l'alcool dans les aires de jeu, une mesure en vigueur depuis l'ouverture du Casino de Montréal il y a 20 ans et qui visait à empêcher les joueurs de perdre le contrôle de leurs dépenses.

Le gouvernement Marois répondait ainsi à une demande de Loto-Québec qui souhaitait élargir son offre pour être plus concurrentielle et augmenter ses profits, et ce, alors que Qué-

bec demandait à la société de verser 40 millions de plus dans les coffres de l'État.

Réactions à Québec

Au bureau du ministre des Finances, Nicolas Marceau, on s'est refusé à tout commentaire mercredi, affirmant que tout avait été dit en commission parlementaire et qu'il s'agissait d'une décision du Conseil des ministres.

Du côté de l'opposition officielle, Yves Bolduc s'est dit «déçu» et «triste» de cette décision. En choisissant de «faire à sa tête», le gouvernement «ne respecte pas les gens les plus vulnérables», affirme-t-il. «Je suis déçu parce que toutes les évidences des experts démontrent que c'était un bon règlement et les arguments que les ministres ont apportés ne tiennent pas la route. Mais ça devient leur décision et ils l'assumeront en temps et lieu.»

Le Devoir



Des centaines de milliers d'Égyptiens réclamaient depuis dimanche le départ de Mohamed Morsi au cours de manifestations d'une ampleur sans précédent depuis la révolte qui a renversé le président Hosni Moubarak en 2011.

ÉGYPTE

SUITE DE LA PAGE 1

pitale, tandis que la foule massée sur l'emblématique place Tahrir a exulté au moment du discours télévisé.

Des violences ont aussi éclaté dans différentes villes du pays entre des islamistes et les policiers, faisant au moins neuf morts.

«Un comité chargé d'examiner les propositions d'amendements constitutionnels sera formé», a poursuivi le général. De même, un gouvernement regroupant «toutes les forces nationales» et «doté des pleins pouvoirs» sera chargé de gérer cette période de transition, a-t-il précisé.

Mohamed el-Baradei, le représentant de l'opposition qui a négocié avec les militaires au cours de la journée, a ensuite pris la parole, affirmant que ces mesures répondaient aux aspirations du peuple.

Des centaines de milliers d'Égyptiens réclamaient depuis dimanche le départ de Mohamed Morsi au cours de manifestations d'une ampleur sans précédent depuis la révolte qui a renversé le président Hosni Moubarak en 2011. Ses détracteurs l'accusaient notamment de vouloir instaurer un régime autoritaire au profit des Frères musulmans, dont il est issu.

Coup d'État

Après l'annonce, Mohamed Morsi a dénoncé un «coup d'État». «Les mesures annoncées par le commandement des forces armées représentent un coup d'État complet, rejeté catégoriquement par tous les hommes libres de notre pays», a-t-il déclaré sur le réseau social Twitter. Un de ses proches collaborateurs a déclaré de son côté que M. Morsi appelait les Égyptiens à «résister pacifiquement».

Dans la soirée, la police égyptienne a ordonné l'arrestation de 300 membres des Frères musulmans, a annoncé le journal gouvernemental *Al-Ahram* dans son édition de jeudi. Des sources au sein des services de sécurité ont par ailleurs annoncé l'arrestation du chef du Parti de la liberté et de la justice, vitrine politique des Frères musulmans, et de l'un des adjoints du guide suprême de la confrérie.

L'armée a aussi interrompu la diffusion de leur chaîne de télévision.

Pour sa part, Mohamed Morsi a été transféré au ministère de la Défense, a annoncé jeudi à l'aube un haut responsable des Frères musul-

mans. Sa garde rapprochée serait quant à elle détenue dans un bâtiment de l'armée.

Réactions internationales

La chute de Mohamed Morsi a suscité de nombreuses réactions de chefs d'État. Entre autres, le président américain Barack Obama a appelé au retour rapide d'un gouvernement civil démocratiquement élu, se disant «profondément inquiet» par rapport au renversement du président et à la suspension de la Constitution par l'armée.

Le ministre canadien des Affaires étrangères a invité toutes les parties à éviter la violence et à participer à un «dialogue constructif». «Cela est important non seulement pour l'Égypte, mais aussi, étant donné son influence, pour l'ensemble de la région», a dit John Baird dans un communiqué. Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, s'est pour sa part dit préoccupé par l'intervention de l'armée, tout en jugeant légitime les revendications des manifestants.

Le président de la Syrie, Bachar al-Assad, a aussi commenté en félicitant les manifestants égyptiens. L'expulsion du président Mohamed Morsi sonne le glas de la «politique islamiste», a-t-il dit.

Les événements se sont bousculés mercredi après l'expiration de l'ultimatum lancé par l'armée, demandant au président de répondre aux revendications du peuple. Morsi et les leaders des Frères musulmans ont été interdits de tout déplacement à l'étranger, alors que des blindés étaient déployés aux abords des rassemblements pro-Morsi au Caire. Plus tôt dans la journée, le président avait de nouveau refusé de démissionner et demandé à l'armée de ne pas intervenir.

Au moins 39 personnes ont été tuées dans les affrontements entre pro et anti-Morsi depuis dimanche, ce qui faisait craindre un véritable bain de sang dans le pays.

C'est la deuxième fois en deux ans et demi que l'armée égyptienne intervient pour renverser le président au pouvoir. Après la chute du régime de Hosni Moubarak, chassé en février 2011 par une révolte populaire, l'armée avait pris les rênes du pouvoir jusqu'à l'élection de Mohamed Morsi, premier président civil et islamiste d'Égypte.

L'action de mercredi revêt cependant une importance particulière, puisqu'il s'agit d'une première expulsion d'un président démocratiquement élu dans toute l'histoire de l'Égypte.

Avec l'Agence France-Presse et l'Associated Press
Le Devoir

INDEMNITÉS

SUITE DE LA PAGE 1

tion massive d'emplois s'étend généralement sur plusieurs années.

M. McKinnon ne fournit pas les données comparatives pour les années qui ont précédé les deux vagues de congédiements. «Mais c'était certainement beaucoup moins, puisqu'il n'y avait pas de compressions budgétaires à absorber», dit-il.

Le versement d'une indemnité de cessation d'emploi peut découler d'une mise à pied, d'un licenciement, du non-renouvellement d'un contrat ou du départ à la retraite. Pour les syndiqués, les sommes découlent de conditions de la convention collective (deux ou trois semaines de paye par année de service, par exemple), mais aussi de politiques ou de programmes de retraite volontaire.

«Nous utilisons une matrice pour calculer les versements dans chaque cas, dit le directeur McKinnon. Dans le cas des cadres, ces conditions dépendent du salaire de base, du niveau de l'emploi, de l'âge et des années de service.»

En 2011-2012, 92 cadres (ou membres du personnel de soutien de cette catégorie d'emploi) ont été remerciés moyennant des primes de 5,7 millions de dollars. En 2012-2013 (l'année comptable se termine au 31 mars), encore 92 personnes ont été congédiées pour un total de 5,9 millions en versements.

«L'écart avec les primes versées aux syndiqués s'explique par les salaires des cadres normalement plus élevés, dit le porte-parole institutionnel. Le deuxième facteur explicatif concerne le processus de supplantation [bumping]. En fin de compte, les employés avec le moins d'années de service et les plus bas salaires sont licenciés en premier, ce qui fait aussi baisser la moyenne des primes.»

L'explication syndicale

Le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC) propose une autre lecture. L'organisation souligne que l'élimination des postes a été réalisée en partie avec un Programme incitatif de retraite volontaire (PIRV) doublant les indemnités de départ pour les employés avec une longue ancienneté. «Sans ce programme, les plus jeunes seraient partis massivement», juge Alec Levasseur, président du SCRC.

En plus, selon la perspective syndicale, les emplois de syndiqués n'ont pas été remplacés, tandis que les postes de cadres le seraient en bonne partie. «Quelque 200 cadres sont partis en empochant des millions en primes, mais de nouveaux cadres les ont remplacés aux mêmes postes, ou de nouveaux postes de cadres ont été créés», dit M. Levasseur.

Le président fournit des exemples concrets: la vice-présidence des services français passée de Sylvain Lafrance à Louis Lalonde, la direction de l'information arrachée à Alain Saulnier pour la remettre à Michel Cormier, les départs récents de Patrick Beauduin et Anne Sérode de la radio suivis d'une mutation de l'organigramme, etc. M. Levasseur ajoute que ces cadres congédiés d'une compagnie des communications vont souvent se faire embaucher dans une autre où ils bénéficient à nouveau de conditions exceptionnelles, y compris d'indemnités de départ avantageuses en cas de congédiement.

«Il n'y a pas 200 cadres de moins à Radio-Canada, dit Alex Levasseur. Cela fait partie des problèmes que l'on dénonce régulièrement, comme nous déplorons les primes annuelles aux rendements d'environ 10 millions de dollars encore versées aux membres de la direction dans le contexte de ces années très difficiles.»

Le Devoir

Des centaines de départs, des millions de dollars

En 2011-2012, **535 personnes** (dont 92 cadres) ont reçu des indemnités de cessation d'emploi de la part de CBC/RC, pour un total de **20,5 millions de dollars**.

En 2012-2013, **640 personnes** (dont 92 cadres) ont reçu des indemnités de cessation d'emploi de la part de CBC/RC, pour un total de **22,8 millions de dollars**.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h 30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390